

AGENDA

Enquin-lez-Guinegatte
Organisée par le Comité d'Animation Municipal

EDITION 2017

FÊTE de la Bière

samedi 7 oct. salle des fêtes D'Enquin les Mères De 13h à 19h

Apportez vos déguisements et chapeaux tyroliens!

animée par **SABRINA DOGQUOIS**

MENU 28 €/pers
2 apéritifs - Potage aux potirons - Choucroute ou carbonnade - Fromage - Salade - Dessert - Café
Boissons comprises à discrétion et bière pression

Renseignements et réservations :
03 21 39 37 93 - 06 25 82 02 71
03 21 39 30 13

Ducasse d'Enquingatte

Dimanche 15 octobre 2017

Le Comité des fêtes organise pour cette occasion un repas
RENDEZ-VOUS A LA SALLE DES FÊTES A PARTIR DE 12 H00

Repas adulte : 15.00 € Enfant : 7.00 € (-12 ans)

- 1 Kr
- Ternie de poisson
- Suprême de pintade et sa garniture
- Fromage, dessert, café

Buvette ouverte de 12 H à 20H

Animation musicale par Chant'un Max
Manège, tir à la carabine...

RESERVATION A RETOURNER AVANT LE 08 OCTOBRE
(à M Broquet Heris au 25 rue d'Enquin)

Form : _____ Nombre de repas enfants : _____ Nombre de repas adultes : _____
Total à régler : _____
(joindre le règlement à l'ordre du comité des fêtes d'Enquingatte) IPNS

ENQUIN LEZ GUINEGATTE

Samedi 28 octobre

SUPER Salle des Fêtes 15 h Début des jeux 16h

LOTO

DE NOMBREUX LOTS POUR TOUTE LA FAMILLE

900 € de Bons d'achat + lots

1.50 € 1 carton
8 € 6 cartons
15 € 13 cartons
20 € 20 cartons

Restaurations et boissons sur place !

IPNS

ANIMEDIA

Mediatheque Colucci
d'Enquin-lez-Guinegatte
Mercredi 4 octobre 2017
14h30-15h30
Réservation au 03 21 95 44 17
ou par mail : caerlyq@gmail.com
(à partir de 6 ans)
2 euros par participant

enerlya

Atelier créatif du mercredi

Mois de la Science Arc-en-ciel et expériences

9h30 à 12h
Sam 21/10

LU DO THE QUE

Médiathèque

Lundi 31 octobre 2017

Après midi déguisements
14 h à 15h30 Atelier masques
15h45 à 16h45 Bal des sorcières

Soirée jeu
19h à 20h Jeu à partir de 12 ans et adulte

Loups-Garous

LOUP GAROU DE THIERCELIEUX

Inscription en médiathèque ou auprès de Manuelle CLERBOUT 06.87.87.60.94

Atelier Faire soi-même

Le lundi 9 octobre de 18h à 19h

Médiathèque
1 fois tous les 2 mois le 2^{ème} lundi du mois

5 € l'atelier

Réalisation d'un produit de beauté et ménager avec des produits naturels

TANDEM n°9

Votre bulletin d'informations

EDITO



Pendant le mois de septembre la Communauté d'Agglomération du Pays de St Omer nous a offert la possibilité d'avoir en prêt un radar pédagogique pendant trois semaines, celui-ci a été implanté à l'entrée d'Enquingatte en provenance d'Enquin.

La collecte des données et l'analyse de celles-ci ont révélé une vitesse très excessive en agglomération de la part de certains usagers empruntant la route départementale 77 (axe St Pol sur Ternoise- Théroouanne).

En collaboration étroite et efficace avec la brigade de gendarmerie de Fauquembergues, nous avons sollicité le peloton de Gendarmerie de St Omer qui a mis en place des contrôles à plusieurs reprises, à notre demande ceux ci seront intensifiés et réalisés de manière inopinée.

Prochainement comme nous l'avons annoncé, nous allons faire l'acquisition de quatre radars pédagogiques qui seront implantés aux entrées d'Enquin et d'Enquingatte sur la route départementale 77 dans chaque sens de circulation.

Régulièrement les données collectées seront transmises à la Gendarmerie Nationale qui sera ainsi en mesure de cibler ses interventions sur site.

Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal a décidé de programmer pour le budget 2018 :

- L'achat et la mise en place de deux radars pédagogiques sur la route départementale 159 (axe Estrée Blanche - Cuhem) à Fléchinelle dans les rues de la Fosse n°1 et des Templiers.
- Un radar pédagogique mobile qui pourra être implanté ponctuellement dans les autres rues de notre commune.

Hervé Dupont

Maire d'ENQUIN LEZ GUINEGATTE

Le secours populaire Français est autorisé par arrêté préfectoral à procéder les samedi 14 et dimanche 15 octobre 2017 à une quête sur la voie publique dans le Département du Pas de Calais.



Octobre 2017

Les Echos du conseil

Travaux

Agenda

ENQUIN LEZ GUINEGATTE



Réunion du 21 septembre 2017

Voirie

Le groupe de travail en charge de ce domaine a réalisé un état des lieux reprenant la longueur, la nature du revêtement et la date des derniers travaux pour toutes les rues communales soit 17.3 kms de voirie.

Il propose au Conseil municipal de valider cet état de voirie et en fonction de ce dernier, de prioriser au travers d'un programme d'entretien pluriannuel les travaux à effectuer.

Le conseil municipal a validé ce principe de créer un programme d'entretien pluriannuel pour les rues goudronnées avec priorité pour les rues non gravillonnées depuis 8 ans.

La durée de vie des rues en enrobé étant beaucoup plus longue, lors de travaux programmés, la finition à privilégier pour les rues bordurées sera étudiée.

Cette même démarche d'entretien sera entreprise pour les chemins ruraux, les chemins d'exploitation ainsi que les chemins de randonnées.

Règlement de voirie communale

Le conseil municipal a validé un règlement de voirie communale. Ce document est destiné à garantir la remise en état de nos voiries par les entreprises, les concessionnaires (EDF-TELECOM-EAU) ainsi que les particuliers qui réalisent des travaux mais aussi à définir les obligations en cas d'occupation du domaine public (pose de bennes, passage de fourreaux...)



Bientôt le nouveau site internet de la commune en ligne !

Mutualisation CAPSO

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 prévoit l'obligation faite aux intercommunalités, pour notre part la CAPSO, et aux communes membres de mutualiser certaines de leurs actions afin d'éviter les doublons et de réaliser des économies (achat groupé, transfert de compétences, mise à disposition de services ou de matériel...).

Dans ce cadre, la CAPSO a engagé une démarche de recensement des besoins et services auprès de ses communes membres.

Elle propose des actions à court terme :

- Création d'un service commun sur transport occasionnel (réalisé)
- Création d'un service commun pour la gestion de la paie
- Droit des sols : de l'instruction au contrôle
- La mutualisation des achats de fournitures administratives et des produits d'entretien
- L'achat de sel de déneigement avec le Département du Pas-de-Calais
- L'organisation de formations délocalisées sur le territoire
- Des pratiques à préciser : prestations de services en matière de voirie, espaces verts, fauchage (pôle territorial de Théroutanne), prêt de matériel et mise à disposition de personnel (commune de Fauquembergues).

Et des actions dans la durée :

- L'achat mutualisé des services de contrôles périodiques des bâtiments (gaz, électricité, équipements sportifs ...)
- Mise à disposition de matériels techniques et événementiels (centre technique d'agglomération)
- Système d'information et informatique (rationalisation des commandes, mise en commun des prestataires, service de conseils aux communes)
- Plateforme de services au profit des communes membres : partage d'informations via les réseaux professionnels (SVP, AdCF...), prestations d'accompagnement de la part des services communautaires (affaires juridiques, finances, assurances...)

Le conseil municipal validera lors d'une prochaine réunion les domaines où la commune souhaite une mutualisation avec la CAPSO.

Mutuelle Mandarine

⇒ Voir le tract distribué avec le bulletin.

Le CCAS a délibéré le 15 septembre pour accepter la proposition de l'Association Mandarine à Saint Omer. La Capso a donné son aval à l'association pour travailler sur notre intercommunalité

Le Conseil municipal autorise l'association Mandarine à diffuser au sein de la commune les garanties dites « communales » de la mutuelle SMATIS FRANCE dans le cadre du contrat collectif à adhésion facultative conclu avec la mutuelle SMATIS FRANCE par l'intermédiaire du courtier d'assurance DRIAC SANTE.

Il est bien entendu que :

- . la commune n'est en aucun cas distributeur de ces contrats mais pourra mettre à disposition un local à titre gratuit pour la présentation de l'offre aux administrés qui le souhaitent
- . la commune ne saurait être engagée financièrement dans cette distribution ou les résultats des contrats mis en place
- . la commune ne s'engage pas sur un nombre de contrats potentiels
- . la commune ne saurait être recherchée en une quelconque responsabilité par la mutuelle ou l'association, ni en lieu et place de celles-ci.
- . les administrés qui souhaiteront adhérer à cette offre deviendront membres de l'association MANDARINE afin de pouvoir en bénéficier.

Tout ceci sous réserve que :

La mutuelle et l'association soient particulièrement claires sur leur totale indépendance vis à vis de la commune, et ne se prévalent pas d'un choix exclusif fait par la commune mais d'une simple autorisation de principe donnée. Le nom de la commune à savoir, ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE, pourra figurer sur les plaquettes commerciales. Dans le cas où elle apparaîtrait, elle ne sera citée qu'à titre de référence.

Réalisés

- **Local technique à Enguinegatte** : chape béton, aménagement d'une cave pour faciliter l'entretien des véhicules (vidanges, ...) et création de rangements
- Création d'un abri pour la citerne de fioul** logement Enguinegatte
- **Goudronnage** :
 - *Parvis Eglise Enguinegatte
 - *Basse Boulogne
 - *Rue des champs
 - *Réparations autres rues sur Enguinegatte
 - *Réparations de voirie et création d'adoucis sur Enquin
- **Changement du chauffe eau** salle des fêtes d'Enquin
- **Reliures d'Etat civil** Enquin
- **Division parcellaire** extension cimetière Enquin
- **Cimetière** : aménagement jardin du souvenir, liaison piétonnière et deuxième point d'eau

En cours

- **Eclairage public** entre le groupe scolaire et la salle de sports, rénovation totale de l'existant rue du Château d'Eau et ajout de points lumineux
- **Reprofilage et aménagement du chemin du Milieu**

A réaliser

- **Radars pédagogiques** : 4 radars aux entrées et sorties sur CD 77
- **Salle multi activités** :
 - Sanitaires, chauffage et électricité par un artisan
 - Aménagement intérieur (cloisons, isolation et carrelages) selon un comparatif budgétaire entre un artisan et l'achat des matériaux et d'une prestation de service main d'œuvre

